

STAGE NATIONAL DE RENTRÉE

2024

Bretagne



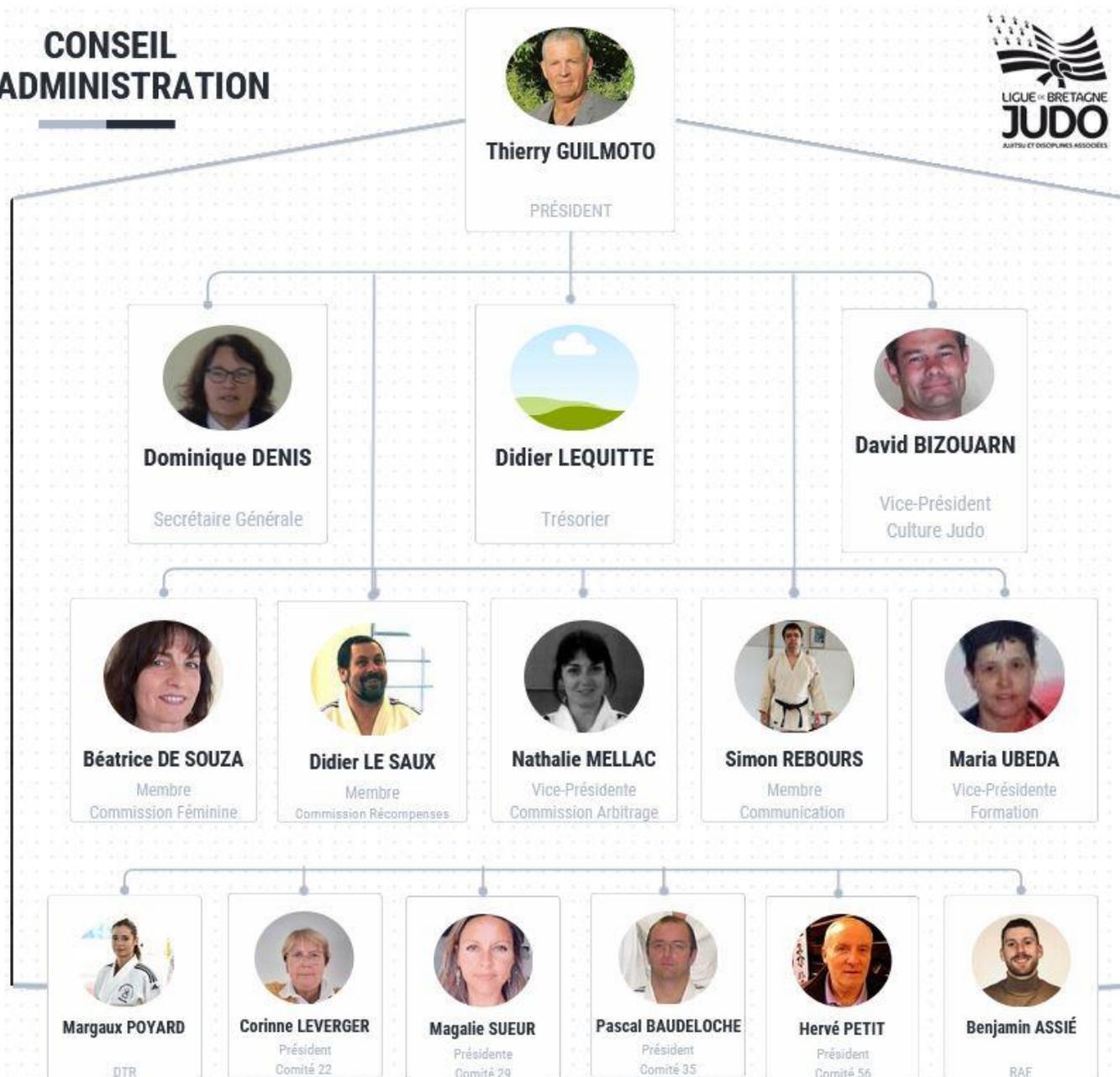
SOMMAIRE

- 01** Présentation du nouveau Conseil d'Administration
- 02** Nouvelle organisation ETR
- 03** Procédure de vote Clubs – AG électorale FFJDA
- 04** Secteurs Sportifs et Para Judo
- 05** Arbitrage
- 06** Grades
- 07** Formation

1

Conseil d'Administration Ligue de Bretagne

CONSEIL D'ADMINISTRATION



2

Organisation Equipe Technique Régionale

Equipe Technique Régionale



3

Procédure clubs Assemblée Générale Fédérale Élective

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE FÉDÉRALE 2024 (PROCÉDURE CLUBS)

À l'attention des Président.e.s de club

Dans le cadre de l'AG électorale fédérale qui aura lieu du 17 au 19 octobre 2024, nous portons à votre connaissance que les listes d'émargement des membres délibérants sont élaborées d'après les **contrats club** que vous avez rempli.

 **En accédant à l'onglet « DISPOSITIFS FEDERAUX » dans votre espace extranet CLUB puis en cliquant sur « AG ÉLECTIVE FÉDÉRALE », vous pourrez visualiser le nom du président de votre club qui a été enregistré.**

-  Saisie de licence
-  Gestion de mes licenciés
-  Gestion des ceintures
-  Contrat club
-  Gestion des utilisateurs
-  Compétitions
-  Documents du club
-  Plateforme Incidents
-  Observatoire des licences
-  **Dispositifs Fédéraux**
-  Boutique



-  **Pour confirmer l'inscription du représentant de votre club présent, vous devez :**
- 1. COCHER la case « inscription »** située à droite du nom.
Ou **AJOUTER UN AUTRE REPRESENTANT** si le président n'est pas disponible.
 - 2. VERIFIER l'adresse mail et le numéro de téléphone** de la personne sélectionnée.
(/!\ Données importantes pour pouvoir voter)
 - 3. VALIDER.**

Dans le cas où le contrat club ne serait pas à jour, il vous appartiendra de nous en informer afin que nous puissions régulariser la situation dans les meilleurs délais.

**Il vous appartient de valider le représentant de votre club présent à l'AG
Au plus tard pour le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 – 23h59**

Les représentants devront impérativement être titulaires de leur licence FFJDA pour la saison 2024/2025 pour siéger et voter à l'Assemblée Générale.

4

Secteur sportifs Nouveauté 2024

— Normes pour les Judogi et les ceintures

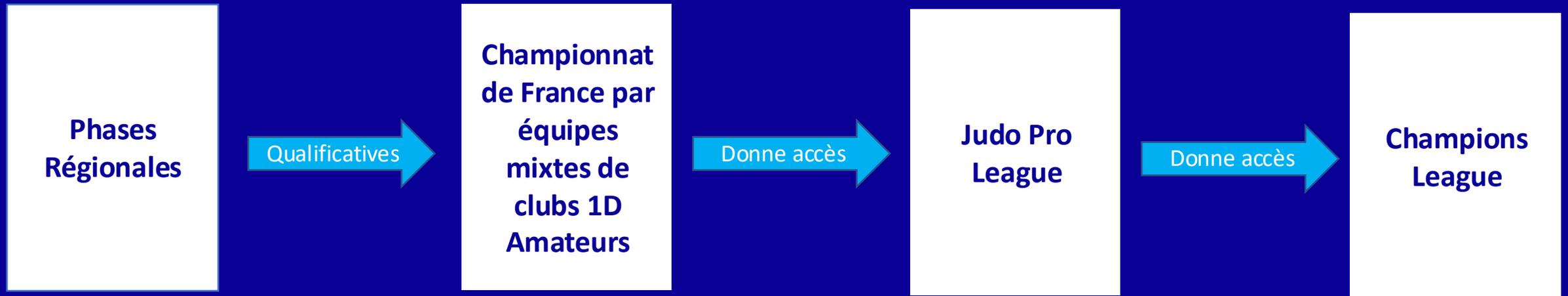
L'étiquette IJF n'est plus exigée, mais :

- ☞ la ceinture de 4 à 5 cm de large doit **respecter les caractéristiques techniques** des normes IJF à jour.
- ☞ le Judogi doit **respecter les caractéristiques techniques** des normes IJF à jour sur l'ensemble des championnats de France 1^{ère} division Cadets, Juniors et Seniors, individuels et par équipes.

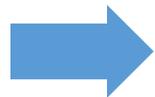
De plus, il est interdit de combattre en Judogi « équipe de France » sur l'ensemble des championnats officiels (championnats de France et phases sélectives) organisés par la FFJDA, à tous niveaux.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
MIXTES DE CLUBS SENIORS 1^{ère} DIVISION
AMATEURS

NOUVELLE FILIÈRE QUALIFICATIVE



Septembre 2024 à
avril 2025



Mai 2025



Octobre 2025 à
Janvier 2026



Décembre 2026

— Particularité Bretonne

- ▶ **Maintien d'une animation genrée (Masculins - Féminins)**
 - ▶ 2 conventions de double appartenance
 - ▶ Organisation le même jour
 - ▶ 2 équipes par club maximum
 - ▶ Impossibilité de combattre en mixte et en genré
 - ▶ Bonne humeur et convivialité obligatoire !

— Championnat Toutes Catégories

Un championnat TC sera à nouveau organisé. Les modalités d'organisation et de participation sont toujours à l'étude. Ce qui est pour l'instant annoncé :

- ☞ Pas de championnat de Ligue
- ☞ Qualification directe au niveau national par la ranking liste nationale (dix premiers des catégories -90, -100 et +100 kg).

— Participation des combattants Para Judo en championnats classiques

La saisie de la garde fondamentale installée pour les personnes non-voyantes et malvoyantes est obligatoire à tous les niveaux d'animations et de compétitions sur le territoire (y compris les phases qualificatives pour les championnats de France 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division). Seules les **phases nationales 1^{ère} division** n'adoptent pas ce principe.

5

Arbitrage

— Le règlement international

Il sera modifié au premier trimestre 2025 par la Fédération internationale de Judo (FIJ). A noter que la France a envoyé des propositions d'évolution du règlement international à la FIJ et s'est notamment concertée avec le Japon.

Il concernera les compétitions suivantes dès les phases qualificatives :

- 👉 Championnats de France individuel 1^{ère} division (Cadets, Juniors, Seniors)
- 👉 Championnats de France individuel 2^{ème} division
- 👉 Championnat de France par équipes Seniors 1^{ère} division
- 👉 Championnat de France par équipes Seniors 2^{ème} division
- 👉 Championnat de France vétérans
- 👉 Tournois Label Excellence et Label A (Cadets, Juniors, Seniors) et Excellence Vétérans

— Le règlement national

Résumé des principales modifications :

- 👉 Les benjamin(e)s peuvent désormais venir saisir dans le dos (sauf en croisé ou avec une contrainte cervicale)
- 👉 Les Makikomi sont autorisés à partir de benjamin(e)s
- 👉 En compétition par équipe : en cas d'égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre, sans Hikiwake, on refait un combat tiré au sort parmi toutes les catégories avec golden score direct.
- 👉 Le nombre de Shido n'est plus le critère d'attribution d'une victoire en cas d'égalité de score et/ou de Kinza. La décision revient aux arbitres qui attribueront la victoire au combattant qui aura le plus produit d'activité Judo.

6

Grade (CORG)

Para Judo

Information licence

PARA JUDO

- Toutes les personnes en situation de handicap visuel, sensoriel ou/et physique
 - Aux Jeux Paralympiques, seuls concourent les personnes en situation de handicap visuel.
 - les Deaflympics : pour les personnes sourdes et malentendantes, elles ont leurs jeux spécifiques.
 - Coupe technique pour les personnes avec un handicap physique et moteur

PARA JUDO ADAPTE

- Toutes les personnes en situation de handicap mental et psychique
- Délégation de la Fédération Française Sport adapté pour l'organisation des compétitions
- Convention nationale signée et à décliner régionalement

— Calendrier para judo Bretagne

- ▶ Coupe régionale technique para judo : samedi **24 mai** 2025 à Pontivy
Championnat de France Para Judo & Coupe de France Expression technique : **21 juin 2025**
- ▶ Shiaï para judo adapté : samedi **7 juin** 2025 à Gouesnou
- ▶ Module 1 para judo : formation continue des enseignants (**Février 2025**)
- ▶ FFSA
- ▶ Chpt régional : samedi **7 décembre** 2024 à Ploërmel (à confirmer)
- ▶ Chpt inter-régional : samedi **1er février** 2025 (Pays de la Loire)
- ▶ Chpt de France : **4 & 5 avril** 2025 à Nogent sur Oise
- ▶ Merci de contacter Kilian COLLET pour diffusion des dates de vos animations.

- ▶ **Cette demande d'information est de nature déclarative, non obligatoire et sans justificatifs.**
- ▶ **Les données collectées nous permettront d'évaluer la population touchée par la fédération, de types de handicaps représentés.**
- ▶ **Ces informations sont utiles dans l'intérêt du déclarant et lui ouvre une priorité d'accès à des services et des informations du secteur para judo.**

Ma pratique principale

Choisir la discipline Loisirs Compétition

Mes autres pratiques

Choisir la discipline Loisirs Compétition

Ajouter une pratique

Êtes-vous porteur de handicap ?

Oui Non

Si oui, de quel handicap êtes-vous porteur ?

Surdit  Malvoyance Handicap de type moteur

Handicap de type mental

Certificat m dical *

J'atteste  tre titulaire d'un certificat m dical valide  tablissant l'absence de contre-indication   la pratique :

Choisir un certificat

Type de fonction *

Je suis dirigeant ou encadrant b n vole :

Oui

Poursuite des formations modules 1 et 2

- ▶ **Module 1 – Sensibilisation à l'accueil de personne en situation de handicap**

Formation initiale et continue

Février à Rennes - date à confirmer

- ▶ **Module 2 – Ingénierie du développement de votre structure par le biais du para judo**

Se référer à la Dojo Academy



Dates 2024/2025

Para Judo

- **Tournoi de France (Ceyrat) :
19/10/2024**
- **Championnat de France Para Judo &
Coupe de France Expression
technique : 21/06/2025**



7

Formation

Organisation Formation des enseignants

- ▶ **Certificat d'animateur fédéral (CAF) – Bénévole**

- Laurent Mottin (socle commun), Erwan Guigo (socles spécifiques)

Socle commun : 28 octobre au 1^{er} novembre → inscription **avant le 21 octobre**

- ▶ **Certificat de Qualification Professionnel (CQP)**

- Laurent Mottin

Début de la formation : 4 janvier jusqu'au 9 novembre 2025

→ inscription **avant le 1^{er} décembre**

- ▶ **Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Engagement Populaire et du Sport (BPJEPS)**

- Margaux Poyard

Début de la formation : 20 septembre jusqu'au 12 juillet 2025

— Formation continue

- ▶ **Certificat de Qualification Professionnel (CQP)**

- Laurent Mottin

Début de la formation : 4 janvier jusqu'au 9 novembre 2025

inscription avant le 1^{er} décembre

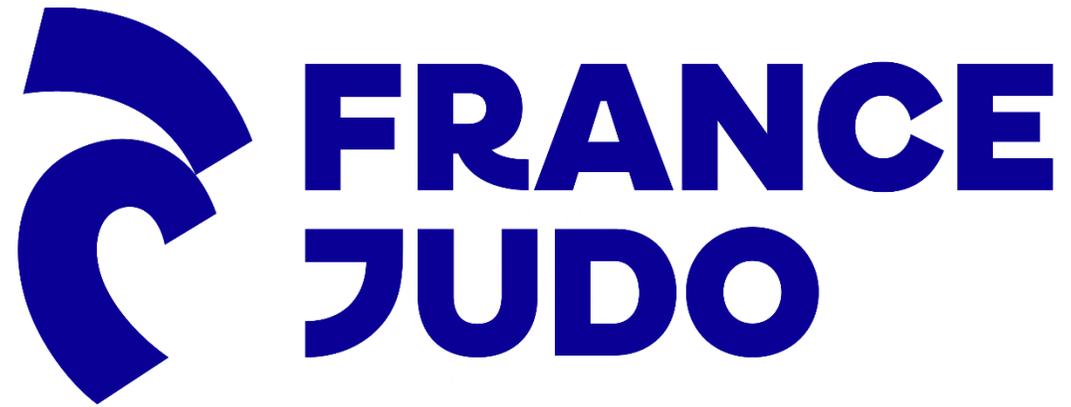
- ▶ **Brevet Professionnelle de la Jeunesse de l'Engagement Populaire et du Sport (BPJEPS)**

- Margaux Poyard

Début de la formation : 20 septembre jusqu'au 12 juillet 2025

— Nouveau CQP MAM option Judo

- ▶ Retrouver plus d'informations sur le site de la ligue
- ▶ → **Contenu modifié** : plus de Jujitsu, de Kata, de prise en compte des publics en phase de perfectionnement individualisé
- ▶ → **Grade** : Le premier Dan est suffisant pour prétendre à ce diplôme
- ▶ → **Age** : 18 ans à l'entrée en formation



www.ffjudo.com
